

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Jane White, Marc Joseph, conseillers du CPAS
Rudi Seghers, directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit,
Jacqueline Moreau, Arlette De Ridder, Guido Schollen, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Louis Waxweiler, conseiller du CPAS

Le président ouvre la séance à 20h00.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 21/10/2020

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 21/10/2020.

B. SEANCE PUBLIQUE

2. Construction du campus de l'action sociale – approbation de principe pour 2 ouvrages complémentaires : agrandissement d'un espace de bureaux pour le Service Affaires civiles

Dans le cadre de la construction du campus de l'action sociale, une approbation de principe est donnée pour les travaux complémentaires suivants et les estimations y afférentes : extension du complexe prévu à travers l'ajout d'un espace de bureaux additionnel (+/- 90 m²) pour le Service Affaires civiles – estimation : 150.000 € hors TVA.

Le Collège assurera avec l'équipe de projet de la commune et du CPAS la concrétisation et le suivi de la réalisation des travaux complémentaires.

La dépense afférente à ce marché a été prévue dans le plan pluriannuel de la commune et du CPAS.

3. Politique et Organisation – Notification des décisions du Bureau permanent

4. Politique et Organisation – Haviland Intercommunale – Désignation d'un représentant effectif et d'un suppléant

Le Conseil du CPAS approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 16/12/2020 de Haviland Intercommunale.

Le représentant du CPAS, M. Marc Joseph, est mandaté aux fins d'approuver les points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 16/12/2020 de Haviland Intercommunale.

Le Bureau permanent est chargé de l'exécution de la présente décision.

5. Politique et Organisation – Politique en matière de protection de l'information – Mise à jour 2020

Le Conseil approuve la politique du CPAS de Wemmel en matière de protection de l'information.

6. TIC – Logiciel du service social – Upgrade de Sierra à Sierra 2.0 – Attribution du marché

Le Conseil du CPAS attribue le marché pour la conversion de Sierra en Sierra 2.0 à la firme Cipal Schaubroeck nv, Cipalstraat 3, 2440 Geel pour le montant mentionné dans l'offre cdh/CS005174d du 9/10/2020.

7. Service social – Dates des assemblées du Conseil du CPAS en 2021

Le Conseil du CPAS prend connaissance des dates des assemblées de 2021.

8. Agence immobilière sociale – Agence immobilière sociale – Création d'une association d'action sociale

Le Conseil du CPAS prend connaissance de la décision du 26 octobre 2020 du Conseil du CPAS de Drogenbos.

Le Conseil du CPAS décide de mettre un terme aux travaux en vue de la création d'une association d'action sociale.

9. Personnel – Accord sectoriel 2020

Le directeur général

Au nom du CPAS,

Le président du CPAS

Audrey Monsieur



Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le xx/xx/xxxx.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.